

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 5

Artikel: Le fond et la forme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction: rue Centrale, 6.

Administration: chez M. E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

Mes amis, les petits pirates.

Avez-vous vu comme Ouchy se transforme? On y a démolé un tas de vieilles masures que l'on remplace par de grandes bâtisses modernes, des palais presque. Au lieu du désordre pittoresque, parfois un peu sale, c'est vrai, des maisons aujourd'hui trépassées, nous pourrions y admirer l'œuvre de nos architectes, qui mijotent la construction d'un Ouchy tout neuf.

Quand j'y descends maintenant, je me sens envahi un peu par le regret des choses passées; je pense au vieux Ouchy, à ses maisons bizarres aux corridors tortueux toujours pleins d'imprévu, aux petits escaliers de bois vermoulus et tremblants, où il faisait si beau jouer à cache-cache. Et je pense surtout à mes amis d'antan, les petits pirates.

J'allais encore à l'école, dans ce temps-là; je n'aimais pas y aller; mais nous sortions à quatre heures. Et puis nous avions les vacances! Les vacances ne sont-elles pas ce qu'il y a de mieux dans la vie scolaire?

J'avais beaucoup de sympathie pour les petits pirates. D'abord, dans notre classe, ils étaient toujours les derniers; puis, pendant les récréations, ils savaient si bien s'amuser, ils disaient des gros mots avec tant de conviction que je les admirais, et que je recherchais leur compagnie.

Mais à l'école, mes amis n'étaient pas chez eux: leur milieu, c'était l'eau, le lac, avec ses péniches, ses barques, ses plongeurs et ses « percouettes ». Vous connaissez cette grande jetée qui protège les chantiers de la Compagnie de Navigation? Cette jetée, la « grande digue », était leur royaume; pour eux, c'était un peu comme le paradis terrestre.

J'étais très fier de mes nouveaux amis. C'est qu'il y faisait beau, à la grande digue, par les brûlantes journées d'août! Nous nous y trouvions chaque jour une douzaine, toujours les mêmes. Et parmi ces douze, il y en avait un surtout! C'était un peu le sachem de la tribu. On l'appelait Bout-de-Viande, sans doute parce qu'il n'était ni grand, ni gros. Mais, malgré son peu d'apparence physique, Bout-de-Viande était quelqu'un: il avait toujours l'air furieux — avec ses petits yeux gris à fleur de peau et ses cheveux plats — ce qui inspirait déjà le respect. Mais il avait d'autres talents. Nul mieux que lui ne « plongeait » un caillou au fond de l'eau trouble, ou ne savait reconnaître si c'était, là-bas vers Meillerie, la « Jeanne d'Arc » ou la « Gaillarde » qui s'avancait, pesamment chargée du caillou grisâtre, les voiles gonflées par quelque grain de vaudaire. Et puis, pour embrocher un asticot à l'hameçon et sortir prestement une percouette de l'eau, Bout-de-Viande était unique.

De plus, il était philosophe à sa façon: par exemple, jamais il ne mettait de caleçons de bain. Je dois avouer que nous faisions comme

lui, pour simplifier. Eh! le bon Dieu ne nous a-t-il pas tous découpés sur le même patron!

Il est vrai que lorsque passait à proximité quelque bateau de promenade où l'on distinguait des silhouettes féminines, nous sautions pudiquement à l'eau. Bout-de-Viande seul ne bougeait pas.

Les jours favorables, quand « ça piquait », chacun fouillait dans ses poches: on y trouvait presque toujours quelque bout de ligne, que l'on amorçait tant bien que mal. Alors, à plat ventre sur un des vieux radeaux ancrés à proximité, immobiles, nous commencions une sorte de pêche miraculeuse qui soldait souvent par une jolie friture. Les petits poissons, un à un, étaient alors enfilés à un bout de ficelle, formant ainsi un vrai chapelet que bien d'autres pêcheurs moins heureux regardaient d'un œil vexé.

Joyeux petits pirates, qu'il faisait beau, en votre compagnie, piquer des têtes dans l'eau bleue, puis se sécher sur les pierres brûlantes, loin des tracas du monde! Alors, tandis que le soleil cuivrait les épidermes, on racontait des histoires, ou bien... on ne racontait rien du tout!

Mais à présent! Un vent de modernisme a soufflé sur Ouchy. Sans doute, par les chaudes journées d'été les gamins vont toujours « à la baigne », comme autrefois. Mais la digue est devenue un rendez-vous cosmopolite de pêcheurs et flâneurs; chacun peut y aller: la passade coûte deux sous. Devant cet envahissement de leur domaine, les petits pirates, peu à peu, perdront sans doute leur caractère et leur originalité... Ils mettent déjà des caleçons.

H. S.

Pas exigeante. — Une négociante se plaint des affaires et de la peine qu'elle a à nouer les deux bouts.

— Et pourtant, dit-elle, je ne demande que le triple nécessaire. (Elle voulait dire « strict », sans doute.)

Le fond et la forme. — Un monsieur vient de perdre un procès.

Pour ses honoraires, son avocat lui réclame une somme assez rondelette.

— Certes, vous aviez raison au fond, dit, en manière de consolation, l'avocat; mais, dans la forme, vous avez tort, et, vous le savez, en justice, la forme emporte le fond.

— Hélas! soupire l'infortuné, en sortant de son portefeuille une liasse de billets, elle emporte surtout les fonds.

Zofingue! — Lundi et mardi, au théâtre, soirées musicales et littéraires. Au programme: le prologue traditionnel, deux comédies, des chœurs, des productions d'orchestre, etc. Voici pour le côté « scène ». Pour le côté « salle », toutes les places occupées, de l'orchestre au paradis; une pyramide de gracieux visages, de toilettes éblouissantes, d'habits noirs et de casquettes blanches. Comme résultat, succès sur toute la ligne.

En bonne voie.

Vivez heureux et ne m'oubliez pas.
J. OLIVIER.

Donc, le *Conteur* avait convié vendredi dernier, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, toutes les personnes qui ont à cœur d'honorer, par un monument, la mémoire de Juste Olivier.

Nous étions trente, environ; un peu plus ou un peu moins, nous ne nous souvenons pas au juste.

Nous eussions dû être cinq cents, au minimum. Non parce que c'était le *Conteur*, mais parce qu'il s'agissait de Juste Olivier.

Enfin, si ces trente fidèles ont fait l'ouvrage des absents, comme c'est fort souvent le cas, le mal n'est pas bien grand.

Sur la question du monument, il y eut unanimité complète; même que tous les orateurs ont insisté sur la nécessité de se mettre à l'œuvre au plus tôt, afin de grossir le fonds du *Conteur*. Si nous voulons inaugurer le monument dans deux ans et demi, c'est-à-dire à l'occasion du centenaire d'Olivier, il n'y a pas un moment à perdre. Qu'on se le dise dans tous les milieux où l'on a encore un tant soit peu le culte du pays et des hommes qui l'ont le mieux aimé et servi.

La semaine prochaine, conformément à la résolution votée le 27 janvier, aura lieu une nouvelle assemblée, à laquelle toutes les personnes considérées comme sympathiques à l'œuvre du monument Olivier et dont le concours pourrait lui être utile, seront individuellement convoquées. Cela ne veut point dire qu'à côté de ces personnes, dont le nombre sera forcément limité, il n'en soit pas beaucoup qui puissent revendiquer, à titre égal, leur place à l'assemblée. Toutes y seront les bienvenues, et leur appui, sous quelque forme qu'il leur plaise de le donner, sera accepté avec reconnaissance.

L'objet principal de la réunion prochaine est la nomination d'un comité d'action, à qui seront sans doute accordés tous les pouvoirs nécessaires pour mener aussi promptement que possible l'œuvre à bon port.

L'heure et le lieu de l'assemblée seront rappelés à tous, par les journaux.

Enfin, ça va marcher!

En voiture pour Lausanne. — Voici la liste des trains spéciaux qui seront organisés pour les représentations de *Morgarten*, par La Muse:

Samedi 18 février: train de retour Lausanne-Yverdon-Payerne; départ de Lausanne à 11 h. 35 du soir; arrivée à Yverdon à 12 h. 36 et à Payerne à 1 h. 25. Lundi 20 février: Chemin de fer du Jorat. Départ du théâtre à 11 h. 10, de La Sallaz à 11 h. 30; arrivée à Mézières à 12 h. 16 et à Moudon à 12 h. 46. Le même soir, lundi 20 février: train spécial Lausanne-Echallens-Bercher; départ de la gare de Chauderon à 11 h. 30 du soir; arrivée à Echallens à 12 h. 22 et à Bercher à 1 h. Toutefois, ce dernier train ne sera mis en marche que si le nombre des voyageurs est suffisant. A cet effet, des listes sont à la disposition du public chez les chefs de gare de toutes les stations de la ligne, où les personnes pourront s'inscrire jusqu'à *vendredi 3 février prochain au soir*.